

SPL "Les Eaux du SAGe"

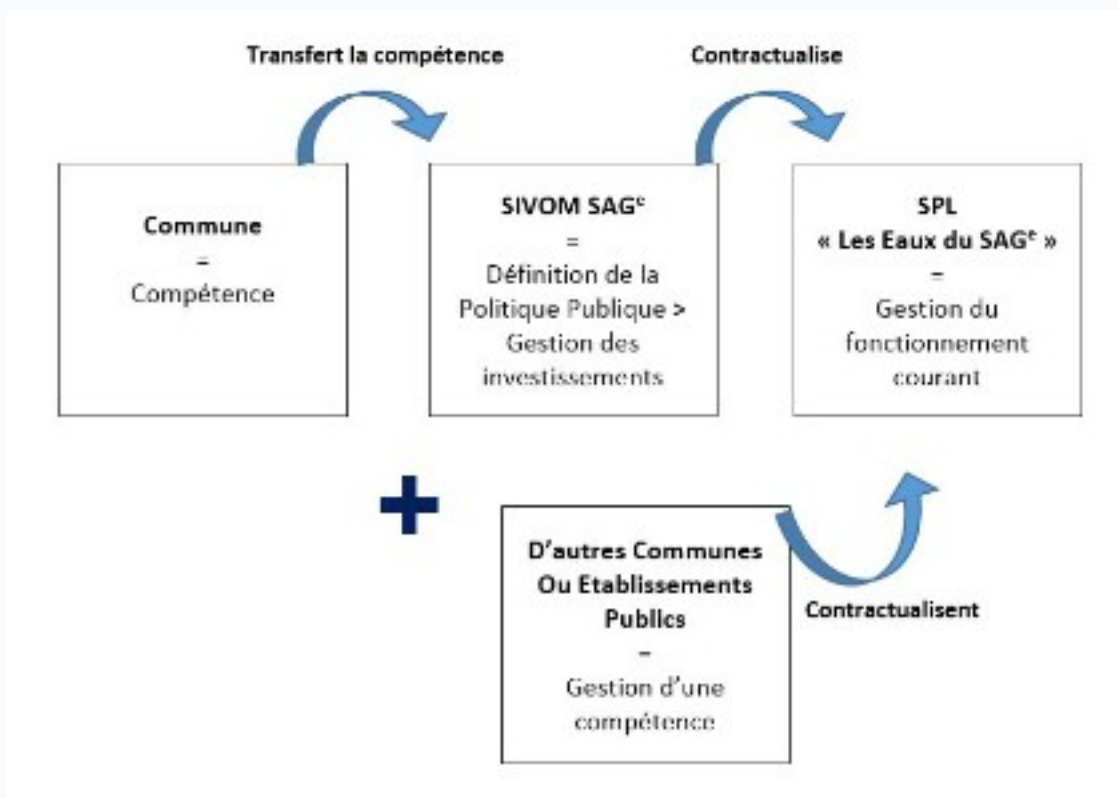
Nous connaître : Historique et Environnement

La SPL « Les Eaux du SAG^e » est une société Publique Locale créée au 1^{er} janvier 2019 suite à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) au SIVOM SAG^e de se conformer à la réglementation comptable qui régit les services publics industriels et commerciaux.

Cette nouvelle structure juridique émanant du SIVOM est créée afin de réaliser le fonctionnement courant lié à la gestion des compétences que le SIVOM SAG^e possède. L'entité « SIVOM SAG^e », quant à elle, existe toujours pour la partie « investissement » de ses compétences.

Le + > D'autres communes ou Établissements Publics non adhérents au SIVOM SAG^e font également appel à l'expertise de la SPL « Les Eaux du SAG^e » sous forme de contrat pour exploiter leurs usines, leurs réseaux en devenant actionnaire de la SPL.

> En clair :



Nos domaines d'intervention

L'expertise de la SPL « Les Eaux du SAG^e » porte sur plusieurs compétences :

- * Gestion du service d'eau potable

- > L'exploitation, la surveillance de la qualité, l'entretien et la maintenance des ouvrages et installations de production, stockage et distribution d'eau potable ;

- > La gestion, facturation et assistance aux usagers ;

- > Les ventes/achats d'eau en gros ;

- > La sécurisation des poteaux incendie.

- * Gestion du service d'assainissement collectif

- > Le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des ouvrages et installations de collecte et traitement des eaux usées ;

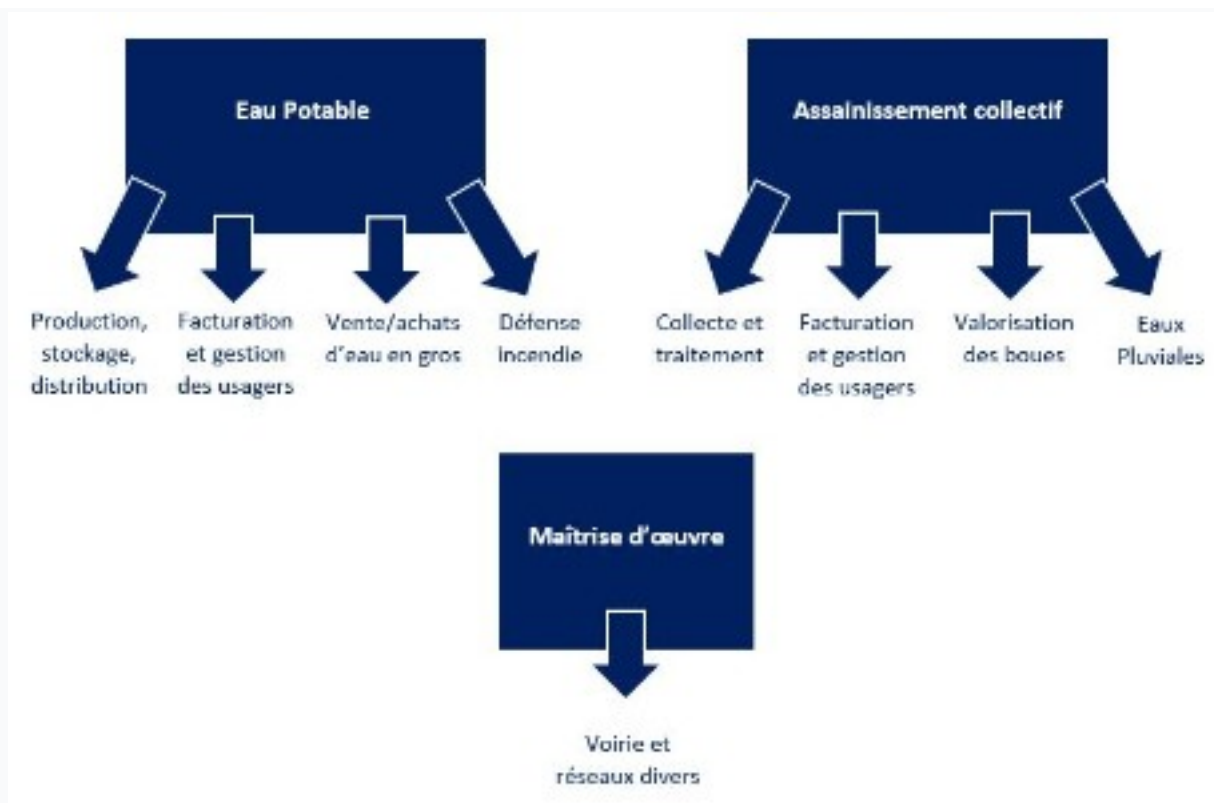
- > La gestion, facturation et assistance aux usagers ;

- > L'élimination et la valorisation des boues produites ;

- > L'assainissement pluvial urbain.

- * Maitrise d'œuvre

Cette mission inclut la maitrise d'œuvre des opérations de voirie et réseaux divers.



Notre territoire



Un territoire aujourd'hui composé de 26 communes :

Capens, Eaunes, Frouzins, Labastidette, Lagardelle-sur-Leze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Labarthe-sur-Leze, Le Fauga, Le Vernet, Longages, Mauzac, Muret, Noé, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire, Saubens, Seysses, Venerque, Villate et Villeneuve-Tolosane

Notre fonctionnement

> Des outils au service des usagers :



Un accueil des usagers :
Au centre administratif, sur l'un des 3 pôles de proximité et à la vente de compost



Un site internet
> une plateforme de paiement en ligne, consultation de sa consommation, de ses factures...
> un site classique d'information institutionnelle



Un accueil téléphonique des usagers et service d'urgence
24h/24 – 7j/7

> Nous sommes implantés sur cinq sites géographiques distincts afin de garder des pôles de proximité sur ce grand territoire composé de 26 communes :

Le centre administratif et l'usine de production d'eau potable sont situés à Roques sur les bords de la gravière des Echards. C'est également le pôle de proximité des habitants de Frouzins, Seysses, Portet sur Garonne et Roques.

Le pôle Ariège, situé à Pins-Justaret, il est le pôle de proximité des communes de Eaunes, Pinsaguel, Pins-Justaret, Roquettes, Saubens et Villate.

Le pôle Lèze, situé à Labarthe-sur-Lèze, il est le pôle de proximité des communes de Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Le Vernet et Venerque.

Le pôle Louge, situé à Noé, il est le pôle de proximité des communes de Capens, Labastidette, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Mauzac, Noé, Saint Clar de Rivière et Saint Hilaire.

Le pôle Saudrune est sur la commune de Cugnaux. Il regroupe une plateforme de compostage des déchets verts, une plateforme de co-compostage boues/déchets-verts, une station d'épuration et une usine de traitement des sous-produits de l'assainissement.

Notre organisation

> Statuts approuvés par délibération des actionnaires

> Un capital de 1 000 000€

> 4 actionnaires : le SIVOM SAG^e à hauteur de 99,7%, la ville de Muret à hauteur de 0,05%; le Muretain Agglo à hauteur de 0,1% et la ville de Noé à hauteur de 0,15%

> 1 assemblée générale

Composée d'au moins 1 représentant par actionnaire, les décisions de l'assemblée générale se portent sur les statuts, les modifications de capital et le contrôle de l'activité de la SPL.

> 1 conseil d'administration

Le Conseil d'Administration se réunit pour mettre en œuvre les décisions émises par l'Assemblée Générale et les projets de la SPL.

Il est composé d'un Président et 14 membres, appelés administrateurs, dont 12 du SIVOM SAG^e, un de la Ville de Muret., un du Muretain Agglo et un de la ville de Noé.



Composition SPL Les Eaux du SAG^e Conseil d'Administration



Alain DELSOL

Président du Conseil d'administration et
Directeur général de la SPL - « Les Eaux du SAG^e »
Président SIVOM SAG^e
Maire de Lavernose-Lacasse



Yves CADAS

1^{er} Vice-Président
Assainissement Collectif et non Collectif
Maire de Labarthe-sur-Lèze



Jean-Marc BERGIA

8^{ème} Vice-Président
Eau Potable et Délégance Incendie
Maire de Saubens



Jean-Claude GARAUD

7^{ème} Vice-Président
Ressources Humaines
Maire de Villate



Philippe GUERRIOT

6^{ème} Vice-Président
Communication
Maire de Pins-Justaret



Denis ROBERT

2^{ème} Vice-Président
Relation et Gestion des Usagers
Commune de Frouzins



Pierre DELMAS

Membre du Bureau
Commune de Longages



Bernard TISSEIRE

Membre du Bureau
CC Bassin Auterivain



Anaïs RODRIGUEZ

Députée
Commune de Portet-sur-Garonne



Jean-Jacques CANCEL

Membre du Bureau
Commune de Saint-Hilaire



Éric SALAT

Membre du Bureau
Maire de Mauzac



Jean-Marie PUIG

Membre du Bureau
Maire du Fauga



Rudy BOSS

Membre du Bureau
Commune de Lamasquère



-

En cours de désignation



MICHEL RUEDA

Conseiller communautaire au
Muretain Agglo
Adjoint au maire de Muret



Max CAZARRE

Maire de Noé

Environ 6 réunions par an

 SIVOM SAG^e

 MURETAIN AGGLO

 VILLE DE MURET

 VILLE DE NOÉ



Assemblée Générale



Alain DELSOL

Président du
Conseil d'Administration et
Directeur général de la SPL -
«Les Eaux du SAG»
Président SIVOM SAG
Maire de Lavernose-Lacasse



Yves CADAS

1^{er} Vice-Président
Assainissement Collectif et non Collectif
Maire de Labarthe-sur-Lèze



-

En cours de désignation



Michel RUEDA

Conseiller communautaire au
Muretain Agglo
Adjoint au maire de Muret



Max CAZARRE

Maire de Noé

*1 réunion par an pour approbation des comptes
+ 1 réunion supplémentaire si modification statutaire*

 SIVOM SAG^e

 MURETAIN AGGLO

 VILLE DE MURET

 VILLE DE NOÉ



Comité de contrôle analogue



Alain DELSOL

Président du
Conseil d'Administration et
Directeur général de la SPL -
«Les Eaux du SAG»
Président SIVOM SAG^e
Maire de Lavernose-Lacasse



Alain SOTTIL

10^{ème} Vice-Président
Eaux Pluviales
Maire d'Éaunes



Thierry SUAUD

Délégué SIVOM SAG^e
Maire de Portet-sur-Garonne



Etienne GASQUET

13^{ème} Vice-Président
Patrimoine Bât et Foncier
Maire de Saint-Clar-de-Rivière



Gérard POUSSOU

9^{ème} Vice-Président
Affaires Générales et Juridiques
Finances et Commande Publique
Commune de Labastidette



Dominique ALM

3^{ème} Vice-Président
Traitement des Eaux Usées
Commune de Seysses

*Réunions pour le suivi des contrats conclus entre la SPL et ses actionnaires
(en fonction des contrats en cours)*

 SIVOM SAG^e



Censeurs